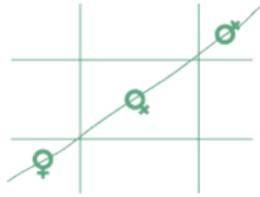


De fil en filles



LE BULLETIN D'INFORMATION DES FEMMES DE LA FEESP

numéro 43 – NOVEMBRE 2015

Marche mondiale des femmes 2015

C'est le 16 octobre dernier à Trois-Rivières que plus de 12 000 personnes se sont rassemblé pour une cause tenant à cœur l'ensemble des femmes de notre fédération, notamment celles du secteur public, en lutte pour obtenir des conditions de travail et de vie décentes.

Nous étions quelques-unes de la fédération à participer à la soirée de solidarité de la CSN organisée, entre autres, par le conseil central du Cœur-du-Québec pour accueillir les marcheuses.



À notre tour le lendemain de marcher pour la cause et de se réunir au parc portuaire; plusieurs témoignages touchants ainsi que de jeunes talents locales ont enchanté l'auditoire.

Un événement mémorable et émouvant qui souligne l'importance de la condition féminine encore en 2015.

Les femmes sacrifiées sur l'autel de l'austérité

Les politiques d'austérité auront des conséquences bouleversantes sur le quotidien des femmes, sur l'organisation de leur vie professionnelle, familiale et citoyenne.

La ségrégation professionnelle étant toujours présente, les femmes occupent surtout des emplois dans le secteur des services et sont surreprésentées dans les emplois de bureau, dans la vente, les soins de santé, les services sociaux et l'éducation.

Les femmes utilisent davantage les services de santé parce qu'elles ont des enfants, qu'elles ont besoin de services adaptés pour eux et pour elles-mêmes.

Les politiques d'austérité signifient une remise en question du choix de la société québécoise, choix qui risque de provoquer un retour vers les rôles traditionnels dévolus aux femmes et aux hommes : femme reproductrice et homme pourvoyeur !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le gouvernement songe à abolir le concours *Chapeaux les filles!* Déjà, en 2015, le volet régional a été aboli et seul le volet national à été maintenu.

Qu'en sera-t-il en 2016 ? Ce concours, qui relève du ministère de l'Éducation, encourage les jeunes femmes à poursuivre leurs études dans des métiers majoritairement masculins et qui ont généralement de bonnes conditions salariales.



Irma Levasseur

Fondatrice de l'Hôpital Ste-Justine à Montréal et de l'Hôpital de L'Enfant-Jésus à Québec

Au Canada, la Journée nationale de l'enfant est célébrée le 20 novembre pour commémorer l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant et de la Convention relative aux droits de l'enfant. À cette occasion, il nous apparait important de souligner les efforts d'Irma Levasseur.

En 1907, à la suite d'une formation en Europe, elle devient une spécialiste en chirurgie et en pédiatrie.

En 1907, avec l'aide de Justine Lacoste-Beaubien (femme d'un riche banquier) et de médecins qu'elle a recrutés, Irma Levasseur fonde l'hôpital Sainte-Justine de Montréal dans un bâtiment résidentiel au 1644 rue Saint-Denis à Montréal.

En 1915, elle se rend en Serbie pour y soigner les victimes de la guerre. En 1918, elle est médecin militaire en France puis à New York pour la Croix-Rouge. En 1923, elle fonde avec deux collègues un autre hôpital pédiatrique, l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

Pendant les dernières années de sa vie, elle vit recluse à Québec, et est internée pendant une brève période à l'hôpital Saint-Michel-Archange parce que certains croient qu'elle a perdu la raison. Elle s'éteint seule et dans la pauvreté en janvier 1964.

Pendant ce temps...

- ◆ En 1911 : Marie-Gérin-Lajoie devient la première diplômée de l'École d'enseignement supérieur.
- ◆ En 1918 : les femmes obtiennent le droit de vote au fédéral et sont admises à la Faculté de médecine de l'Université Mc Gill.
- ◆ En 1919 : on institue la loi du salaire minimum pour les femmes.
- ◆ En 1926 : le lait est pasteurisé, ce qui baisse le taux de mortalité infantile.
- ◆ En 1929 : le Conseil privé de Londres décrète que le mot « personne » s'applique aussi aux femmes.
- ◆ En 1940 : les Québécoises ont finalement le droit de vote.
- ◆ En 1943 : On instaure l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans.
- ◆ En 1961 : Claire Kirkland-Casgrain est la première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec.

Irma Levasseur est née le 18 janvier 1878 dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

Elle voit mourir son jeune frère à l'âge de cinq ans sans qu'il ait pu recevoir de soins adéquats.

Cette tragédie la convaincra d'étudier en médecine à l'Université Saint-Paul du Minnesota car les universités québécoises refusent systématiquement les femmes dans leurs salles de cours. De 1900 à 1903, elle pratique la médecine pédiatrique à l'hôpital Mount Sinai sur l'île de Manhattan à New York avant de pouvoir le faire au Canada.

Cette femme déterminée obtient son droit de pratique au Québec en 1903 après plusieurs essais auprès du collège des médecins. À la suite de l'adoption d'un projet de loi privé à l'Assemblée nationale du Québec permettant aux femmes d'exercer la médecine, elle devient la première femme médecin francophone du Québec à exercer cette profession dans la province.



L'Hôpital Sainte-Justine
rue Saint-Denis.

Bourse Irma Levasseur :

Depuis 1987, la ministre de la Condition féminine attribue chaque année une bourse d'études à une jeune fille ou à une équipe de deux jeunes filles de quatrième année du secondaire ou plus qui a manifesté concrètement de l'intérêt pour étudier en science ou en technologie. La bourse est de 1000 \$ pour chacune des lauréates.

La candidate au prix Irma-Levasseur doit avoir soumis un projet d'expérimentation, de vulgarisation d'un sujet scientifique, de

conception d'appareils, de produits ou de logiciels qui a été sélectionné dans le cadre d'une Expo-sciences régionale et qui participe à la Super Expo-sciences Bell, finale québécoise. La candidate doit aussi avoir décidé de s'inscrire, au Canada, à un diplôme d'études collégiales ou à un baccalauréat dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes :

- sciences naturelles et appliquées;
- sciences de la santé;
- informatique;
- nouvelles technologies de l'information et des télécommunications.

Enfin la parité hommes-femmes au sein de notre gouvernement

C'est fait! Justin Trudeau, premier ministre du Canada, l'avait annoncé le soir de son élection : son cabinet établirait la parité des sexes. Ainsi, 15 hommes et 15 femmes sont devenus ministres le 4 novembre dernier. Patricia A. Hajdu sera la ministre de la Condition féminine. Lorsque les journalistes ont demandé au premier ministre « Pourquoi la parité? », celui-ci a répondu : « On est en 2015! » Une phrase qui restera longtemps gravée... serait-ce un nouveau clic féministe? Qui sait?

Souvenons-nous que pendant la période « harpérienne » le conseil était constitué de 20 hommes et 10 femmes.

Outre la parité dans son conseil des ministres, Justin Trudeau nous promet d'ajuster le taux d'imposition des particuliers selon les revenus. La classe dite moyenne sera avantagée et la classe des 200 000 \$ et plus devra contribuer un peu plus. Les familles dont les revenus se situent entre 44 000 \$ et 89 000 \$ seront-elles réellement soulagées financièrement? De plus, Justin a promis du financement pour les soins de santé dans les provinces, un partenariat avec le Québec. Nos 75 % des travailleuses de la fonction publique apprécieront peut-être un peu de répit. Quoi qu'il en soit, monsieur le Premier ministre, nous saluons la parité hommes-femmes et espérons que cela servira de locomotive pour le monde entier. #onesten2015



Composition de l'équipe du comité

Sylvie Tremblay, présidente, APPA
Lise Saint-Pierre, membre, S du Soutien scolaire des Bois-Francs
Geneviève Després, membre, SEMB-SAQ
Nathalie Arguin, responsable politique
Joanie Brousseau, conseillère syndicale
Sylvie Poirier, employée de bureau

Pour faire partie du Réseau -femmes FEESP et recevoir

De fil en filles

Contactez Sylvie Poirier
514 598-2375 ou
Sylvie.Poirier@csn.qc.ca

Vos [commentaires et suggestions](#) sont les bienvenus.